

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

STUDYMEDIA est une association loi 1901. Elle intervient aujourd'hui comme partenaire privilégié de Pôle Emploi, des OPCO et des entreprises locales pour des actions de formation-action

- Formation pour acquérir une compétence en création de site Internet
- Formations pour le traitement numérique de l'image
- Formations pour optimiser son référencement sur Internet et les Réseaux Sociaux

SITUATION GEOGRAPHIQUE

→ Accès à STUDYMEDIA à la Halle Tropisme - Bureau #20 - 121 rue de Fontcouverte - 34070
MONTPELLIER

Horaires d'ouverture : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 18h, du lundi au vendredi

L'Espace Accueil prévient le service Formation et oriente les stagiaires vers la salle de formation.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h30-12h30 13h30-17h

INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Pendant toute la durée de la formation, les horaires seront en principe de 9 h à 17 h (Confirmation des horaires sur la convocation).

Pour la pause du midi :

- Repas sur place · Vente à emporter.

Au coeur d'une friche militaire, la Halle Tropisme est un lieu culturel et entrepreneurial de 4000m2 situé à Montpellier, doté d'espaces de travail, de programmation artistique, de détente et de restauration.

La halle héberge près de 200 entreprises du monde des Industries Culturelle et Créatives (ICC)

DROITS ET DEVOIRS DU STAGIAIRE

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.

Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de la Halle Tropisme) et des droits des usagers. Nous insistons particulièrement sur le respect :

- De l'utilisateur en tant que personne
- Des règles d'hygiène (Une tenue correcte et propre, respect des matériels)
- Des règles de civilité

Le stagiaire est acteur de sa formation. La richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre, de son investissement et de sa curiosité.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Les stagiaires ne devront en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxique.

Les consignes en cas d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

Les stagiaires sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur ou par un agent de la Halle Tropisme

Organisme de formation enregistré sous le numéro 76341136434 auprès du Préfet de la Région Occitanie.